

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi, le 7 janvier 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 7 janvier à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Grégoire Bergeron, Nancy Bergeron, Léo Gauthier, Manon Beaudet, André Désilets.

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2014-01-001

Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2013 et le suivi.

Il est proposé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 3 décembre 2013, séance ordinaire, soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2014-01-002

Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2013 et le suivi.

Il est proposé par Nancy Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 10 décembre 2013, séance extraordinaire, soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2014-01-003

Adoption des comptes.

Il est proposé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 78 872.78\$, dont 9 372.34\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITE DE CREDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2014-01-004

Avis de motion – code d'éthique et de déontologie.

Grégoire Bergeron, conseiller, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement numéro 2014-267 relatif à l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus. L'objet de ce règlement est d'adopter un code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Samuel tel que stipulé dans la Loi.

Une demande de dispense de lecture est faite en même temps que le dépôt du projet de règlement aux membres du conseil conformément à la loi.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-005

Renouvellement de la police d'assurance avec la MMQ.

Le conseiller Léo Gauthier propose que la police d'assurance municipale avec la Mutuelle des municipalités du Québec soit renouvelée pour l'année 2014. Le coût est fixé à 13 535,00 \$.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-006

Adhésion au transport adapté et contribution financière 2014 à Rouli-bus.

La conseillère Manon Beaudet propose que la Municipalité de Saint-Samuel adhère à Rouli-Bus - Transport adapté pour l'année 2014 et s'engage à lui verser une contribution de 2 184,00\$ pour ses services.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-007

Offre de services de la SPAA pour l'année 2014.

Le conseiller Grégoire Bergeron propose que le forfait 2 soit retenu pour les services de la SPAA pour l'année 2014. Le coût est de 1,85 \$ par habitant, soit un déboursé évalué à 1 311,65\$.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-008

Participation financière au Trio-Étudiant Desjardins pour l'emploi-Édition 2014.

Le conseiller Léo Gauthier propose que la municipalité participe à l'édition 2014 du Trio-Étudiant Desjardins pour l'emploi mis sur pied par le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond. La participation financière de la municipalité est fixée à 700 \$ et permettra le soutien à l'emploi pour au moins trois jeunes étudiants.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-009

Renouvellement à la Fédération Québécoise des Municipalité (FQM).

La conseillère Nancy Bergeron propose que l'adhésion à la FQM pour les élus de la municipalité soit renouvelée pour l'année 2014 au coût de 757,37\$ taxes incluses.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-010

Renouvellement à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ).

Le conseiller Léo Gauthier propose que l'adhésion à l'ADMQ et le renouvellement de l'assurance responsabilité et cautionnement pour la secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité soient renouvelés pour l'année 2014 au coût de 693,95 taxes incluses.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-011

Renouvellement au portail Québec MUNICIPAL

Le conseiller André Désilets propose que l'adhésion au portail Québec Municipal soit renouvelée pour l'année 2014 au coût de 183,96\$ taxes incluses.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-012

OMH budget 2013.

La conseillère Nancy Bergeron propose d'accepter le budget de l'OMH pour l'année 2014 au coût de 3 930,00\$.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-013

Contribution annuelle au Réseau BIBLIO-CQLM.

La conseillère Manon Beaudet propose de renouveler la contribution 2014 avec le Réseau Biblio et les frais informatiques au coût total de 4 930.57 taxes incluses.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-014

Renouvellement contrat de service et intranet avec Infotech.

Le conseiller Léo Gauthier propose de renouveler le contrat de service avec Infotech le logiciel comptable au coût de 5 248.61\$ plus taxes.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-015

Régie incendie de la Bulstrode – quotes-parts 2014.

Le conseiller Grégoire Bergeron propose d'accepter les prévisions budgétaires 2013 de la Régie Incendie. Le montant est de 69 784\$ payable en 4 versements de: 15 février, 15 avril, 15 juillet et 15 octobre.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-016

MRC D'Arthabaska – quotes-parts 2014.

le conseiller Grégoire Bergeron propose d'accepter la quotes-parts de la MRC d'Arthabaska. Le montant est de 66 252\$

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2014-01-017

Remerciement d'un employé.

Il est proposé par André Désilets, conseiller, et appuyé par Grégoire Bergeron, conseiller, de remercier l'employé Marcel Camirand. Les conditions de son remerciement sont décrites dans le dossier de l'employé.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

Employés d'hiver – condition d'embauche.

Monsieur Denis Lampron va rencontrer les employés pour établir les conditions d'embauche et ensuite le présenter au conseil pour adoption.

2014-01-018

Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2014-2017.

CONSIDÉRANT QUE la Table régional de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise depuis 2004 tous les acteurs de la communauté à soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

CONSIDÉRANT QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

CONSIDÉRANT QUE la Table régional de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des *Journée de la persévérance scolaire*;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des éditions centricoises des *Journée de la persévérance scolaire*, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études.

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Beaudet de déclarer que la Municipalité de Saint-Samuel appuie les *Journée de la persévérance scolaire* par cette résolution valide jusqu'en 2017.

Nous nous engageons à porter fièrement le ruban et à hisser le drapeau de la persévérance scolaire lors des *Journée de la persévérance scolaire* en février de chaque année, soulignant ainsi les efforts des jeunes de notre municipalité.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

Période de questions.

Discussion sur divers sujets.

Affaires nouvelles.

Aucune affaire nouvelle

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beaudet propose la levée de la séance à 20 h 30. La séance est close.

**Denis Lampron,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**